Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1970)

Rubrik: Situation financière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IV. SITUATION FINANCIÈRE

I. BILAN

 L'augmentation du bilan (voir tableau I ci-après), qui a passé de 20 millions 551 mille francs à fin 1969, à 31 millions 926 mille francs au 31 décembre 1970, est due principalement aux postes suivants:

	En milliers de francs suisses		suisses
a) A L'ACTIF DU BILAN	Situation 1970	Situation 1969	Ecarts+ (-) en 1970
Titres et placements	10.794 657 4.528 10.000	7.262 207 — 6.468	3.532 450 4.528 3.532
	25.979	13.937	12,042
Autres postes de l'actif	5.947	6.614	(667)
Total	31.926	20.551	11.375
b) AU PASSIF DU BILAN	Situation 1970	Situation 1969	Ecarts+ (-) en 1970
Dettes à court terme :			
 Créanciers et passifs à court terme Fonds fiduciaires, avances bancaires 	2.720 4.528	1.582	1.138 4.528
	7.248	1.582	5.666
Dettes à long terme:			
Avance de la Confédération	9.500	6.340	3.160
Réserve générale	5.644	2.647	2.997
— soit un accroissement brut de			11.823
 compensé par une diminution des autres postes du passif de 			(448)
Total			11.375

Deux des postes précédents appellent un complément d'information, il s'agit de :

Fonds fiduciaires, débiteurs, qui représentent les engagements dus par la CEE de Bruxelles pour l'exécution des contrats d'utilisation des surplus céréaliers, sous forme de secours, et dont la contre partie figure dans les Fonds fiduciaires, avances bancaires, au passif du bilan.

Ces montants ont été entièrement remboursés au début de 1971. Leur importance à fin 1970 s'explique par le développement de l'action de secours en faveur des victimes des inondations au Pakistan oriental.

	En milliers de francs suisses	
Réserve générale — Le solde reporté au 1° janvier 1970 de	2.001 2 2.003	2.647 8.000 (3.000) 7.647
réduite à		5.644

2. Action de secours au Nigéria

Ainsi que nous l'avions annoncé dans le Rapport d'activité de l'année 1969, nous avons essayé d'évaluer en francs suisses la valeur globale de l'effort fourni par tous les Gouvernements, Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que toutes les autres organisations et institutions qui ont pris part à l'action coordonnée pendant près de 18 mois par le CICR.

Les chiffres que nous avons pu recueillir ont permis d'établir le tableau suivant, qui constitue un renseignement statistique, et non une estimation précise des dépenses:

	En milliers de francs suisses
a) PRESTATIONS SOUS FORME DE SERVICE	
— Personnel	17.800
— Fournitures de véhicules	5.300
Affrètement des bateaux	2.100
— Transports aériens	51.100
b) DONS EN NATURE	
— Secours en nourriture	246.600
— Secours en médicaments	100.900
c) DONS EN ESPÈCES	
— Participation à des projets spéciaux	91.200
— Dons en espèces	148.000
Total	663.000

Il ressort de ce tableau que l'effort global de l'action coordonnée par le CICR a représenté une dépense de 663 millions de francs suisses.

II. COMPTES DE DÉPENSES ET RECETTES

Le tableau II décrit le système financier adopté en 1970 par le CICR pour mettre en évidence les trois principales catégories de dépenses, qui se rapportent à ses différentes activités:

- 1. Structure permanente (1" colonne du tableau), dont les frais sont prévisibles d'une année à l'autre, comme dans toute entreprise;
- Structure temporaire (2^{me} colonne du tableau) qui représente les moyens d'appoint, humains et matériels, requis par les opérations en cours. Les évaluations budgétaires qui s'y rapportent pourront être sérieusement modifiées en fonction des circonstances;
- 3. Actions occasionnelles (3^{me} colonne du tableau), en particulier certaines opérations de secours que le CICR est appelé à entreprendre sans délai, pour répondre à une situation d'urgence. Le coût en devra donc être comptabilisé et financé hors budget.

A ces trois types de dépenses doivent correspondre des modes de financement distincts :

- Des contributions annuelles régulières pour couvrir les frais de la structure permanente et assurer ainsi l'indépendance de l'institution et la continuité de son œuvre;
- 2. Un crédit sur lequel le CICR pourra prélever, selon les besoins de sa structure temporaire;
- 3. Le recours à un financement extraordinaire, par voie d'appels aux gouvernements et aux Sociétés nationales, pour faire face aux situations d'exception.

A. Dépenses et financement des structures permanente et temporaire en 1970

1. Dépenses

et 117), soit fr.s. 13.477.155,—.

Le compte global des dépenses (tableau IIa) groupe les coûts des structures permanente et temporaire qui s'élèvent à fr.s. 15.616.000,—. Ce montant peut être comparé au total des dépenses fixes et des frais opérationnels nets porté aux tableaux IIa et IIc du Rapport d'activité 1969 (pages 114

2. Recettes

L'insuffisance des recettes (tableau IIa) impose au CICR un prélèvement de fr.s. 2.001.000,— sur sa réserve générale, pour couvrir le déficit de sa structure permanente.

Les frais de sa structure temporaire ont été financés grâce à une avance de fr.s. 3.532.000,—, et un don de fr.s. 3.000.000,— qui lui ont été accordés par la Confédération Suisse.

B. Dépenses et financement d'actions occasionnelles

Le tableau IIb résume les comptes de l'action conduite par le CICR en Jordanie du 6 septembre au 10 décembre 1970.

Le montant net de la collecte annuelle du CICR auprès du peuple suisse, soit fr.s. 883.000.— en 1970, n'est pas compris dans les comptes ci-dessus. En effet, ce montant est entièrement consacré, avec d'autres dons reçus à cet effet, aux secours matériels distribués par les délégués du CICR dans le cadre de leurs activités régulières.

Le tableau IV donne la situation de ce Fonds pour actions de secours.

III. AUTRES COMPTES

Le tableau V donne la situation des Fonds spéciaux gérés par le CICR.

IV. VÉRIFICATION DES COMPTES

Comme chaque année, les comptes du CICR ont été vérifiés par la Société Fiduciaire Romande OFOR S.A., qui a fourni le rapport daté du 8 mars 1971 figurant à la page 151.

Bilans 31 décembre 1970

(Présentation résumée,

ACTIF

AGIII		
1	1970	1969
DISPONIBILITÉS	734	1.263
ACTIFS A COURT TERME		
— Titres et placements	10.794	7.262
— Débiteurs	1.771	1.994
— Actifs transitoires	464	211
	13.029	9.467
ACTIFS IMMOBILISÉS		
— Stock de 1° secours	162	229
— Mobilier, Matériel	657	207
	819	436
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS	482	311
FONDS FIDUCIAIRES		
— Débiteurs	4.528	_
— Placements	2.334	2.606
	6.862	2.606
FRAIS D'ACTIONS RESTANT A COUVRIR		
— Yémen	2.050	1.708
— Vietnam	3.036	1.299
— Moyen-Orient	6.014	2.793
— Aden	723	344
— Grèce	763	279
— Manuel scolaire	256	45
Don extraordinaire Confédération	(2.842)	
	10.000	6.468
TOTAL DU BILAN	31.926	20.551
DÉBITEUR POUR CAUTIONNEMENT	400	400

comparés et 31 décembre 1969

en milliers de francs suisses)		
	ı	PASSIF
	1970	1969
DETTES A COURT TERME		
— Créanciers	2.132	1.401
— Passifs transitoires	588	181
	2.720	1.582
DETTES A TERME		
— Avance de la Confédération	9.500	6.340
PROVISIONS DIVERSES	452	584
FONDS POUR LES ACTIONS DE SECOURS		
	006	1.176
Disponibles	996 752	616
	1.748	1.792
FONDS FIDUCIAIRES		
— Crédits bancaires et fournisseurs	4.528	_
— Actions occasionnelles	1.773	_
— Autres cas	561	2.606
	6.862	2.606
FONDS PROPRES		
— Réserve générale	7.645	3.168
(moins perte de l'exercice)	(2.001)	(521)
Diamen and an Old of the Last	5.644	2.647
— Réserve pour conflit généralisé	5.000	5.000
	10.644	
TOTAL DU BILAN	31.926	20.551
GARANTIE	400	400

Financement

Les difficultés de financement du CICR sont dues principalement au fait que certaines dépenses peuvent être prévues, tandis que d'autres ne peuvent l'être.

Les activités des délégués dans les camps de prisonniers, le travail des juristes qui codifient la protection juridique pour l'amélioration du sort des victimes des conflits, les frais de recherche des disparus, de réunification des familles et de transmission de messages s'inscrivent dans la première catégorie.

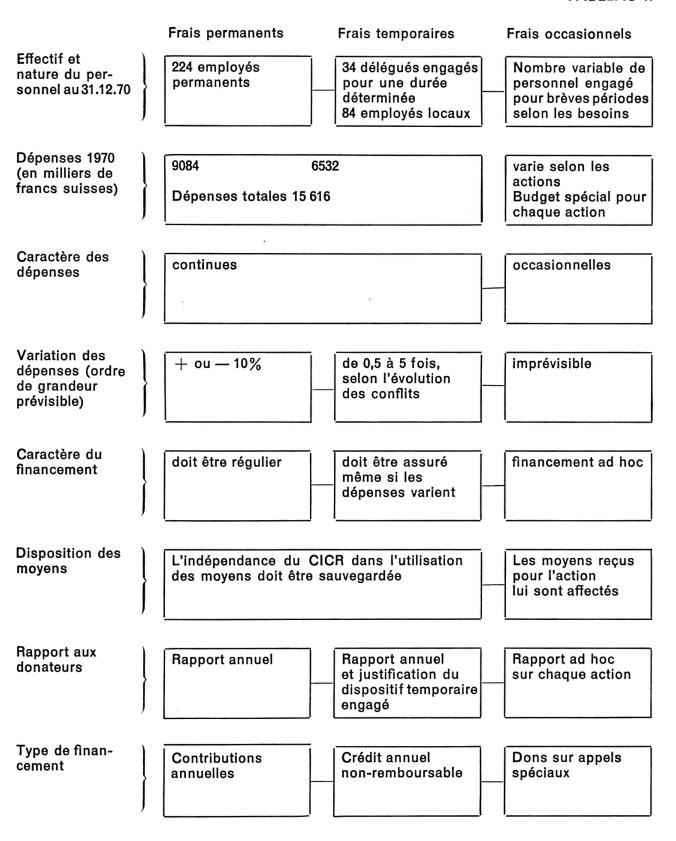
Les dépenses entraînées par les opérations de secours d'urgence, lorsqu'il faut assurer soudainement l'envoi de nombreuses équipes médicales et de milliers de tonnes de médicaments, de vivres et de vêtements, appartiennent à la seconde. Or il est évident que le CICR doit être à même de financer aussi bien ses missions permanentes que ses interventions d'urgence.

Voici comment se répartissent les dépenses du CICR :

- Frais permanents correspondant à l'activité du personnel permanent. Ces dépenses sont prévisibles, comme dans n'importe quelle entreprise.
- Frais temporaires ou occasionnels correspondant à l'activité de collaborateurs engagés en raison de conflits de plus ou moins longue durée. Même si ces frais risquent de varier, il est possible au CICR de les prévoir dans son budget annuel.
- 3. Dépenses pour actions de secours imprévues et hors budget, couvertes par des appels et une aide spéciale.

Il est clair que le CICR n'est à même de poursuivre ses activités que s'il peut compter sur des contributions annuelles, qui lui permettent de faire face à ses tâches permanentes.

TABLEAU II



Compte global des dépenses par centre d'activité

	En francs suisses
1. DÉPENSES	
Activités exercées par:	
COMITÉ, SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENCE	555.505
DÉPARTEMENT DES PRINCIPES ET DU DROIT	1.584.139
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS	
Direction, Division de logistique Service des délégations	934.560
Europe et Amérique du Nord	686.967
Afrique	567.695
Asie — Océanie	1.879.938
Moyen-Orient	4.090.440
Amérique latine	247.645
Agence centrale de recherches	639.067
	9.046.312
ORGANES GÉNÉRAUX ET PERMANENTS*	4.007.046
Coût des activités	15.193.002
Amortissements extraordinaires	423,250
Total	15.616.252
* concerne:	
Secrétariat général, Division Presse et Information, Division du Personnel, Division des Finances et de l'Administration	

DE LA CROIX-ROUGE TABLEAU IIa

et des recettes pour l'année 1970

	En francs suisses
2. RECETTES	
Contributions	
Gouvernements: Suisse: annuelle	2.500.000 3.000.000 3.532.000 9.032.000
Europe	1.138.523 145.200 317.800 72.900 468.500 11.174.923
Sociétés nationales de la Croix-Rouge	737.610 11.912.533
Dons et legs non assignés	643.794
Dons des entreprises suisses	339.227
Revenus financiers propres	719.884
Prélèvement sur la réserve générale	13.615.438 2.000.814
Total	15.616.252
	. ,

Dépenses et recettes de l'action de secours en Jordanie en 1970

	Fr.s.
Dépenses	
Frais de personnel (traitement, frais et indemnités de déplacement, assurances)	467.848,—
Frais opérationnels des délégations y compris matériel nécessaire à leur installation	124.380,—
Entreposage, manutention, frais portuaires, etc	253.717,—
Frais de transport et de distribution	242.433,—
Achat de secours et dépenses locales pour vivres, vêtements, tentes, médicaments et divers	939.593,—
Provision pour atelier de prothèses et centre de réhabilitation en Jordanie	250.000,—
	2.277.971,—
Recettes	
Contributions des Gouvernements	1.011.100,—
Contributions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge	1.030.720,—
Contributions d'Organisations et de particuliers	236.151,—_
	2.277.971,—

Le coût global de l'action de secours en Jordanie, y compris les prestations en nature et en services, figure à la page 95.

Etat des contributions des Gouvernements et des Sociétés nationales

	En franc	s suisses
Pays	Gouver- nements	Sociétés nationales
Afghanistan	,	,
Albanie	—,—	—,— 700,—
Algérie	,	—,—
Allemagne (R.D.A.)	—,—	6.000,—
Allemagne (R.F.A.)	, , 237.000,	49.056,—
Arabie Séoudite	,	-,-
Australie	72.015,—	37.500,—
Autriche 1	25.000,—	15.000,—
Belgique	10.800,—	12.500,—
Birmanie	6.400,	3.000,—
Botswana	45.000	1.500,—
Brésil	15.000,—	_,_
Bulgarie.	3.000,—	6.250,—
Burundi	2 160,—	_,_
Cameroun.	3.895,—	-,-
Canada	84.500,—	40.150,—
Centrafrique	3.130,—	-,-
Ceylan	2.560,—	—,— 6.315,—
Chili	8.640,—	5.000,—
Chypre	,	
Colombie	—,— 17.280,—	_,_
Congo (Kinshasa)	10.825,—	—,— —,—
Corée (République Démocratique Populaire)	10.020,—	2.000,—
Corée (République de)	12.960,—	7.300,—
Costa-Rica	—,—	480,—
Côte d'Ivoire	3.210,—	—,—
Danemark	57.485,—	4.000,—
Equateur	2.265,—	3.000,—
Espagne	8.000,—	7.425,—
Etats-Unis	216.000,—	108.000,—
Ethiopie		3.225,—
Finlande	20.600,—	3.000,—
France	170.685,—	41.080,—
Gambie	 ,	_,_
Ghana	6.390,—	-,-
Grèce	29.388,—	14,000,—
Haîti	,	2.390,—
Haute-Volta	—,—	—,—
Honduras	4.320,—	—,—
Hongrie		6.000,—
Inde	44.800,—	1.704,—
Indonésie	15.000,—	3.565,—

	En franc	s suisses
Pays	Gouver- nements	Sociétés nationales
Irak	8.000,— 20.000,— 7.500,— 2.500,— 15.025,— 86.500,—	4.585,— 15.450,— 4.755.— 2.000,— —,— —,—
Jamaique Japon Japon Jordanie Koweit Liban Liechtenstein Luxembourg	64.800,— 12.480,— —,— 34.305,— 10.000,— 3.000,—	, 43.200,— , 3.565,— 3.565,— 5.000,—
Malaisie	5.500,— —,— 1.535,— 15.020,— 17.280,— 3.890,—	, , , , 3.500,
Mongolie	—,— 840,— 2.160,— 6.000,— 20.000,— 28.610,— 2.975,—	—,— —,— 2.765,— —,— —,— 10.865,— —,—
Pakistan Pays-Bas Pérou Philippines Pologne Portugal République Arabe Unie	15.000,— 15.065,— 15.065,— 30.000,— 15.000,— 39.860,—	, 55.000, 4.250, 10.750, 15.000, 1.000,
République Dominicaine	, 48.320, , 103.475, 2.720, ,	3.070,— 15.010,— 10.000,— 31.035,— 2.720,— 2.720,—
Sénégal Sierra Leone Suède Suisse Suisse Tanzanie Thaïlande	6.850,— 83.090,— 2.500.000,— —,— 1.705,— 18.000,—	2.000,— —,— 10.020,— —,— 2.795,— —,— 6.000,—
Tchécoslovaquie		3.000,— —,— —,— 3.000,— 16.300,— 16.200,—

	En francs suisses	
Pays	Gouver- nements	Sociétés nationales
Venezuela	19.450,— 4.000,— 2.500,—	3.000,—
Total des contributions	4.380.073,—	702.260,—
(1) Autriche, don extraordinaire	166.930,— 95.920,—	—,— 35.350,—
Total des contributions	4.642.923,—	737.610,—

RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

		En franc	s suisses
	Pays	Gouver- nements	Sociétés nationales
Bulgarie		4.000,— 3.000,— 10.795,— 1.485,— 515,— 4.220,— 695,— 390,— 12.000,— 15.000,— —,— 21.600,— 5.500,— 1.075,— 6.000,— —,— 10.000,— —,— (355,—)	-,,,,,,,,-
		95.920,—	-

^{*} Compris dans la contribution versée en 1968 par le Gouvernement.

Fonds spécial pour actions de secours

	Fr.s.	Fr.s.
Résumé du mouvement en 1970 1. Solde à nouveau au 1° janvier 1970		1.791.870,—
2. RECETTES EN 1970		
2.1. Produit net de la collecte faite auprès du peuple suisse	883.000,—	
2.2. Autres dons attribués à des actions de secours particulières	1.228.963,—	2.111.963,—
3. DÉPENSES EN 1970 Frais d'achat et d'acheminement des secours		
répartis selon les zones d'intervention suivantes : — Europe		
2.151.833,—		
— Frais pour maintien du stock 1'° urgence (matériel pansement) 4.000,— 4. Solde au 31 décembre 1970		(2.155.833,—) 1.748.000,—

Fonds spéciaux

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1970

ACTIF	PASSIF
Fr.s. Fr.s.	Fr.s. Fr.s.
Titres, valeur nominale	Capital inaliénable 1.028.252,52
Obligations suisses (valeur boursière: Fr. 849.200,—) 915.000,— — Obligations libellées en mon-	Réserve inaliénable : — Solde reporté à l'exercice
naies étrangères (valeur	précédent 175.087,85 — Attribution statutaire préle-
boursière : Fr. 184.193,—) <u>172.410,—</u> 1.087.410,— Banque Nation. Suisse, Genève 150.531,02	vée sur le résultat de l'année 1970
Débiteurs :	Total des fonds propres 1.210.713,72
 Administration Fédérale des Contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer 10.912,50 	Comité International de la Croix- Rouge, Genève, compte courant 41.782,50
Gouvernement fédéral alle- mand, impôt à la source à récupérer 3.642,70 14.555,20	
1.252.496,22	1.252.496,22

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1970

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr.s.		Fr.s.
Droits de garde et frais bancaires	588,40	Revenus des titres	48.975,55
Honoraires de révision	435,— 1.023,40	Revenus extraordinaires	1.203,70
Attribution statutaire à la réserve inaliénable selon les dispositions de l'article 8 des statuts: 15% du résultat ci-dessus	7.373,35		
Attribution statutaire au CICR, selon les dispositions de l'article 7 des statuts, du résultat de l'exercice, après l'attribution			
statutaire à la réserve inaliénable	41.782,50		
	50.179,25		50.179,25

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1970

Fr.s.		Fr.s.	Fr.s.
	Capital inaliénable		100.000,—
	cours		8.727,65
			108.727,65
98.080,— 14.842,50 971,40	 CICR Fonds de la Médaille Florence Nightingale, compte courant Créancier (attribution à la Croix-Rouge de la République du Vietnam non retirée) 	3.166,25 2.000,—	5.166,25
	98.080,— 14.842,50	Capital inaliénable	Capital inaliénable

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1970

PRODUITS

	Fr.s.
Revenus des titres	3.430,—
Intérêts bancaires	15,95
Dissolution partielle de la réserve pour fluctuations de cours	1.385,75
	4.831,70
CHARGES	
Honoraires de révision	200,—
Droits de garde et frais bancaires	79,70
Perte comptable sur vente de titres	1.385,75
	1.665 45
RÉSULTAT	
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1970, attribué au Fonds de la Médaille Florence Nightingale selon résolution de prin-	
cipe de la XXI Conférence Internationale de la Croix-Rouge	3.166,25

3. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1970

ACTIF		PASSIF		
	Fr.s.		Fr.s.	Fr.s.
Titres de fonds publics suisses (valeur boursière: Fr. 28.800,—)	32.000,— 16.803,05 288,— 3.166,25	Capital	24.322,05	25.000,— 27.257,30
	52.257,30			52.257,30

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1970

DÉPENSES		RECETTES	
	Fr.s.		Fr.s.
Droit de garde et frais bancaires	17,—	Revenus des titres	960,—
Frais d'impression	974,—	Attribution du solde bénéficiaire au 31 dé-	
Honoraires de révision	200,— 1.191,—	cembre 1970 du compte de résultat du Fonds Augusta, selon résolution de prin-	
	1.191,—	cipe de la XXI ^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge	3.166,25
Excédent de recettes par rapport aux		de la Oloix-Houge	0.100,20
dépenses pour l'année 1970	2.935 25		
	4.126,25		4.126,25

4. FONDS CLARE R. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1970

(exprimé en US\$ et établi avant la répartition du résultat)

ACTIF			PASSIF
	\$	\$	\$
Titres en portefeuille:			Capital 1.000.000
- Valeur d'acquisition	1.021.204,04		Réserve pour fluctuations de cours 26.213,73
Moins: Provision p. fluc-			Passif transitoire
tuation de cours (compte			Solde bénéficiaire à distribuer 60.665,70
correctif d'actif)	14.302,69		
- Titres à leur valeur bour-			
sière		1.006.901,35	
Banque		80.199,52	
		1.087.100,87	1.087.100,87

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1970

REVENUS

	\$
Produits des titres	60.031,80
Intérêts bancaires	2.573,94
Dissolution partielle de la réserve pour fluctuations de cours	7.636,20
	70.241,94
CHARGES	
\$	\$
Droit de garde, honoraires et autres frais administratifs	2.634,46
Charge nette résultant de ventes de titres :	
- Perte comptable sur ventes	
- Moins: Gain comptable sur ventes	7.636,20
	10.270,66
RÉSULTAT	
	\$
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1970	59.971,28

Société Fiduciaire Romande OFOR S.A., Genève

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Genève

Rapport

relatif à la vérification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1970

En notre qualité d'organe de contrôle du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, nous avons vérifié les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1970.

Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité,
- les comptes sont tenus avec exactitude,
- les comptes reproduits ci-après, y compris la note relative au mouvement de la Réserve générale * qui en fait partie intégrante, reflètent bien la situation financière du Comité International de la Croix-Rouge au 31 décembre 1970 et le résultat de ses opérations pour l'exercice en question.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Genève, le 8 mars 1971.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.
M. Ecklin M. Laperouza

^{*} Voir explications figurant à la page 132.